

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DE MARS 2024 (LICENCE DE PHILOSOPHIE)

Le Conseil de perfectionnement 2023–2024 pour la Licence de philosophie de l'uB se réunit en salle du Conseil de Droit, à 17h, le 19 mars 2024. Le présent compte-rendu est rédigé par G. Coqui d'après les notes transmises (notamment) par P. Ancet & L. Fabry.

Liste des participants

Équipe pédagogique :

- Pierre ANCET, P.U., co-directeur des études (resp. L2 & LAS)
- Guillaume COQUI, M.C.F., directeur du département
- Emeline DURAND, M.C.F.,
- Lucie FABRY, M.C.F., co-directrice des études (resp. L1) et responsable L3
- Marco DONATO (BsB), chargé de cours au département de philosophie

Scolarité :

- Maud LAUFÉRON

Personnalités extérieures :

- Floriane TANGUY, IA-IPR de philosophie
- Manuella SCHAEFFER, responsable de la B.U. Droit-Lettres (excusée)

Représentation étudiante :

- Léane BARDE (L1)
- Marc-Aurèle DUPRESSOIR (L2)
- Finn ZAPPEL (cursus intégré Dijon-Mayence, L2)
- Jordan BARBOSA (LAS-2)
- Lilou HAMIDI (L3)
- Lune Steczycki (L2) & Joseph Beritzki (L1), élus étudiants au conseil d'UFR.

Discussions

Sans ordre du jour pré-déterminé, la discussion procède en fonction des remarques recueillies par les représentants étudiants. Sa majeure partie est consacrée à la méthodologie (notamment de la dissertation). Sur cet aspect, ce qui suit constitue une tentative de synthèse plutôt qu'une tentative de reproduction *verbatim*.

La méthodologie, et notamment la méthode de la dissertation

Lilou Hamidi (L3) se fait l'écho d'un sentiment de différences dans les attentes méthodologiques d'un professeur à l'autre (à l'échelle de la licence). Dans toutes les années de la licence, ce propos trouve un écho.

Emeline Durand & Lucie Fabry remarquent qu'il existe deux documents de cadrage rédigés en consultation avec les collègues, publiés sur la page du département, et effectivement utilisés par les enseignants dans le cadre de leurs cours. Guillaume Coqui observe que dès la rédaction de ce document il était prévisible (et prévu) que, comme tout texte, il était susceptible d'être interprété, et donc diversement interprété.

Parmi les points où l'on rencontre des désaccords d'un enseignant à l'autre, il y a la question de l'ouverture en conclusion ou celle de l'annonce du plan en introduction (d'une dissertation, à chaque fois). Guillaume Coqui & Floriane Tanguy observent [1] que le document de cadrage contient justement des réponses précises sur ces deux points, [2] que ce ne sont guère des points sur lesquels le non-respect d'une consigne particulière à un professeur est susceptible d'avoir des effets visibles dans l'évaluation (y compris de ce professeur). Autrement dit, c'est d'une importance très limitée.

Les étudiants insistent toutefois pour dire que l'ajustement à un professeur donné prend du temps et qu'il est bon d'être assuré sur le plan de la méthode lorsqu'on entame un exercice tel qu'une dissertation. Les difficultés ne sont pas les mêmes pour l'explication de texte (c'est surtout la dissertation qui semble concernée). Après discussion, un consensus finit par se former autour de l'idée que c'est l'appropriation personnelle de la méthode, plutôt que le simple respect de consignes formelles, qui constitue l'enjeu véritable.

Au cours de cette discussion est également évoquée la possibilité d'utiliser, comme balise supplémentaire, des grilles d'évaluation pour ces exercices. Un enseignant peut parfaitement décider d'explicitier davantage ses propres attentes à l'aide de ce genre d'outil, puisque le point essentiel, comme y insiste Guillaume Coqui, est que, précisément, les attentes soient rendues aussi explicites que possible aussi tôt que possible (dès le début de chaque semestre). (Léane Barde, représentante L1, observe qu'il arrive que les attentes soient explicitées après, et non avant, la remise des travaux.)

Par exemple, remarque Pierre Ancet, il est important de préciser ce que l'on entend par « plan détaillé » si l'on attend des étudiants, ponctuellement, un plan détaillé.

Autre remarque touchant encore à la méthodologie de la dissertation : dans les attendus de la discipline, la problématisation fait l'objet d'une attention particulière en méthodologie, mais c'est moins le cas, selon certains représentants étudiants, pour la « conceptualisation ». D'où leur demande de travailler plus spécifiquement cet aspect, peut-être en concevant une progression dans la méthodologie de la dissertation sur plusieurs années, à l'échelle de la licence entière (ce qui est dans l'esprit de l'introduction des « compétences », comme un participant le remarque).

Autre possibilité évoquée : des exercices de forme plus libre (« essais », pour leur donner un nom). Selon un propos convergent de plusieurs étudiants de différentes années, les attendus formels prennent trop de place et empêchent de se concentrer sur l'essentiel. L'équipe pédagogique les encourage justement à regarder au-delà des simples questions de forme et souligne que les « guides » publiés sur les pages web du département tentent de les y aider. À cette occasion, l'un des étudiants (Finn Zappel) remarque que la pluralité des interprétations de tel ou tel point précis de méthode (par différents enseignants) peut aider, justement, à relativiser les contraintes formelles.

Sur l'enseignement de la méthode de la dissertation, enfin, Jordan Barbosa observe que les sujets choisis pour s'entraîner ne font pas émerger une typologie des difficultés méthodologiques susceptibles d'être rencontrées, ce qui peut engendrer un sentiment de répétition d'un cours à l'autre, et donc, potentiellement, de lassitude – la qualité de l'écoute s'en ressentant sensiblement, dès la L1 parfois. À ce sujet, Guillaume Coqui rappelle que les prochaines maquettes (Nouvelle Offre de Formation, N.O.F.) prévoient, en L2, que la méthodologie aussi bien de la dissertation que de l'explication de texte soit directement articulée à certains cours (de philosophie générale pour la dissertation, d'histoire de la philosophie pour l'explication de texte), avec pour conséquence de ménager une progression des exercices qui soit articulée au CM correspondant. Il conviendra de faire le point sur les résultats de cette innovation.

Questions diverses

Articulation L3–M1

Les L3 trouvent pertinent de maintenir, touchant la préparation du projet de mémoire (pour la campagne *TrouverMonMaster* d'invention récente), deux réunions, l'une au premier semestre et l'autre, sous forme d'ateliers, à l'approche de l'échéance. Ils suggèrent de faire en sorte que les étudiants prennent conscience dès les années antérieures de cette possibilité-là.

Du côté du cursus intégré, Finn Zappel salue l'accueil aussi bien de l'équipe pédagogique que de la scolarité. Il suggère que l'aspect scientifique du travail universitaire pourrait faire l'objet d'une sensibilisation et d'un apprentissage plus précoces. Le département prend note de cette demande d'intégrer dès la licence une dose d'initiation à la recherche.

Points spécifiques à la L2

La production d'un écrit d'observation en cours d'*éthique du vivant* en L2 est saluée.

Les étudiants de L2 suggèrent que la quantité de matière du cours de logique pourrait être revue à la baisse pour permettre une meilleure appropriation des techniques abordées.

Observations faites en L1 (mais de portée plus générale)

Touchant les cours de langue en L1, Léane Barde exprime une inquiétude face à la situation provoquée par l'extrême hétérogénéité du niveau des étudiants. Touchant d'autres cours, elle observe que certains enseignants semblent présupposer des acquis de terminale qui souvent n'existent pas, ou pas pour toute la promotion.

En L1 toujours (mais la situation ne change pas totalement dans la suite de la licence), il est observé que beaucoup d'étudiants n'accèdent pas aux canaux d'information (peu de recours au webmail uB ou à Teams) et ne sont donc fréquemment pas au courant de ce qui se passe. Le pôle santé, les associations, etc., sont inconnus d'un très grand nombre.

Les étudiants de L1 regrettent enfin que les UE d'ouverture, notamment en langues, ne soient susceptibles d'être suivies que dans certains cas (à cause, principalement, d'incompatibilités d'emploi du temps). Il est répondu par la scolarité et le département que les emplois du temps sont conçus de façon à réserver les créneaux de 17h-19h en L1 et en L2 pour les UE d'ouverture ; en principe les trois UFR prenant part au dispositif se conforment à ce principe, mais ce n'est pas toujours le cas pour les UEO proposées par l'UFR Langues & Communication, d'où les incompatibilités d'emploi du temps observées, regrettables mais sur quoi le département n'a pas de prise.

« Intelligences » artificielles

Finn Zappel relève qu'un point d'attention important serait le recours à l'IA génératrice de discours (ChatGPT & autres) : les étudiants l'utilisent, il y a urgence à en discuter. Léane Barde ajoute que ce type de fraude crée un sentiment d'inégalité voire d'injustice entre les étudiants qui ne l'utilisent pas (se refusent à le faire), et ceux qui y ont recours. Lune Steczycki observe que le recours à ce type d'outil pose un problème éthique et écologique (appropriation sauvage de corpus, impact carbone).

Floriane Tanguy observe que des initiatives pédagogiques d'examen critique des productions de l'IA ont déjà été menées dans certaines académies, et que des élèves ont été sanctionnés (au baccalauréat) pour avoir eu recours à l'IA.

Pour revenir à une suggestion touchant la méthode de la dissertation faite durant la première partie de la discussion, Guillaume Coqui observe que l'emploi explicite de grilles d'évaluation communiquées aux étudiants constituerait un outil susceptible de faciliter l'utilisation d'IA génératrices de « bavardage crédible » et donc de rendre à la fois plus aisé et plus « payant » ce type de fraude.

□